

CORNET (*Oscar Maximilien*), Agent sanitaire
(Lodelinsart, 5.11.1891 - Bruxelles, 18.5.1956).

Engagé en 1909 comme volontaire de carrière au 9^{ème} bataillon du Génie, Oscar Cornet achève son contrat en 1913, mais est rappelé sous les armes le 1^{er} août 1914 et participe à la guerre de 1914-18 comme soldat-infirmier.

Titulaire du certificat d'agent sanitaire de l'Ecole de Médecine tropicale, il est engagé en décembre 1918 comme agent sanitaire successivement à l'Union Minière du Haut-Katanga, à la Géomines et aux Huileries du Congo belge.

En janvier 1934, il s'engage au service du Ministère des Colonies et se voit désigné pour exercer ses fonctions au FOREAMI. Il est affecté jusqu'en 1937 à la surveillance sanitaire de la zone périphérique de Léopoldville où il participe au dépistage de la maladie du sommeil.

Nommé auxiliaire sanitaire de 1^{ère} classe, il est désigné en février 1938 pour le district urbain de Léopoldville où il se voit chargé de l'inspection de l'hygiène des travailleurs dans les entreprises, en même temps que de la surveillance sanitaire du port et des bateaux du fleuve.

Après un congé en Afrique du Sud, il est désigné en 1941 comme officier de quarantaine de l'aéroport de Ndolo. Il dirige les équipes qui assurent l'hygiène et la désinsectisation de l'aéroport et des aéronefs et vérifient les vaccinations et l'état de santé des passagers.

Dans ces fonctions qu'il assurera avec jovialité et bonhomie jusqu'en 1951, il s'est acquis la sympathie des passagers et des équipages des compagnies aériennes.

Un trait de courage à signaler : alors qu'il rentre en Belgique en décembre 1945, l'appareil de la SABENA à bord duquel il a pris place fait un atterrissage forcé au Dahomey et prend feu. Avec le mécanicien, Cornet se précipite dans les flammes et dégage le pilote assommé à son poste et déjà touché par le feu. Celui-ci lui devra la vie.

Revenu en Belgique en mai 1951, son état de santé ne lui permet plus de reprendre du service. Il est relevé de ses fonctions sur avis de la Commission médicale du Département.

8 juillet 1983.

[R.V.]

M. Kivits.